



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Protection des anciens PCRL et interprètes de l'armée française en Afghanistan

Question écrite n° 40718

Texte de la question

Mme Laurence Trastour-Isnart attire l'attention de Mme la ministre des armées sur la situation des anciens personnels civils de recrutement local et interprètes de l'armée française en Afghanistan. Ces derniers sont toujours ignorés par le Gouvernement, bien qu'ayant travaillé pendant des années avec les forces militaires françaises dans le cadre de l'OTAN. Tous vivent menacés de mort et en danger permanent, ainsi que leurs femmes et leurs enfants depuis le retrait des soldats français. En effet, en mai 2021, le Gouvernement de la République française a donné protection et refuge à des centaines d'employés afghans de l'ambassade de France en Afghanistan, l'Institut de la langue Française à Kaboul, aux professeurs de langue française ainsi qu'aux employés de projets archéologiques français en Afghanistan qui travaillaient tous pour les organisations civiles du Gouvernement français en Afghanistan. Le personnel civil de recrutement local (PCRL) est quant à lui marginalisé et oublié par le Gouvernement français. Ses alliés de l'OTAN, comme les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne, l'Italie, la Lituanie, ont choisi de donner protection et refuge à leurs PCRL. L'anxiété est croissante chez ces anciens auxiliaires quotidiennement menacés par les talibans qui pour certains n'hésitent pas à torturer et tuer. Elle souhaite savoir si la France sera au rendez-vous pour ceux qui l'ont servi.

Texte de la réponse

La France s'est engagée en Afghanistan entre 2001 et 2014 sous mandats successifs du conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies afin d'aider l'Autorité intérimaire afghane, puis le gouvernement afghan à maintenir la sécurité sur son sol. Quatre-vingt-dix militaires français sont morts au combat au cours de cet engagement au service du peuple afghan. Comme la plupart des autres nations engagées, la France a eu recours à des personnels civils recrutés localement pour aider les forces dans leur mission au profit de la population afghane. Au total, près d'un millier d'Afghans a été employé aux côtés de la France dans des fonctions diverses (interprètes mais aussi chauffeurs, cuisiniers, etc...). Dès la décision de retrait des forces françaises, les services de l'Etat se sont mobilisés pour accueillir sur le territoire français ceux des auxiliaires afghans et leurs familles qui se trouvaient menacés du fait de leur service auprès des armées françaises et qui souhaitaient obtenir l'asile en France. Ainsi, la France a organisé des campagnes de délivrance de visa et d'accueil sur son territoire en tenant compte de la réalité de la situation individuelle de chacun. Entre 2012 et 2015, le rapatriement d'ex-PCRL avec leurs familles, soit 550 personnes, a été conduit en deux vagues. En 2017, compte tenu de la dégradation des conditions sécuritaires en Afghanistan, le Président de la République a souhaité que la situation des anciens PCRL soit reconsidérée. Une mission interministérielle, pilotée par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), a procédé au réexamen des dossiers, notamment de ceux qui avaient été déboutés de leur demande de visa lors des campagnes précédentes. Ce nouveau dispositif d'accueil a bénéficié à 218 personnes supplémentaires. Ainsi, bien après le départ des forces françaises, la France a agi avec humanité et responsabilité en accueillant sur son sol près de 800 personnes avant la crise de cet été. A celles-ci s'ajoutent les personnes qui avaient apporté leur soutien aux services diplomatiques et divers services français locaux, soit 600 personnes. La chute brutale de Kaboul à la mi-août 2021 a conduit au lancement de l'opération APAGAN d'évacuation des ressortissants français mais également et en très grande

majorité d'Afghans dont des anciens employés des armées françaises. A cette occasion, plus de 2600 Afghans ont été évacués, sur les 2834 personnes ayant quitté Kaboul à bord des avions militaires français. Cette opération a été d'une immense complexité et a représenté un très grand danger pour nos équipes à Kaboul. Au total, ce sont 4000 Afghans qui ont été accueillis en France. Depuis la fin de l'opération APAGAN, l'ensemble des services de l'Etat restent mobilisés pour continuer à évacuer les familles qui le demandent.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Trastour-Isnart](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40718

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 août 2021](#), page 6371

Réponse publiée au JO le : [15 mars 2022](#), page 1699